

Déconcentration des activités DPT, DRC et DFC.

Appréciation à mi-parcours

A la suite du lancement, le 02 avril 2015, du projet de déconcentration, la Direction Générale a initié, en mai dernier, une tournée inter délégations pour organiser des « **Journées de Travail Décentralisées** » afin de mesurer, non seulement l'évolution dudit projet, mais également de relever les écueils liés à son fonctionnement et d'y apporter des solutions. L'objectif est d'arriver en fin d'année



Exposé du DG lors du lancement du projet

2017 à la décentralisation totale des activités de la DPT, DRC et DFC.

Les Journées de Travail Décentralisées ont permis de s'enquérir, de façon pratique, des difficultés qui se posent aux sites distants, du moins celles que rencontrent, au quotidien, leurs personnels dans la réalisation de leurs activités. C'était donc une autre manière de relever les entraves à la mise en marche de la déconcentration. La plupart de celles-ci portant sur les infrastructures, les ressources humaines, et l'énergie.

Ainsi, sans être exhaustif, la vétusté des installations (telles que celles abritant la DOMA, à Port-Gentil), les insuffisances logistiques, les défauts de câblage, de connexion, dans l'approvisionnement en eau et en électricité (comme à l'Agence de Tchibanga), mais également les déficiences constatées dans le déploiement, la formation et la gestion des personnels, sont autant de problèmes recensés. Ceux-ci ont conduit, avec la collaboration efficace des personnels locaux, à l'élaboration de documents permettant le suivi scrupuleux des actions à mener en vue de leur résolution.

Avec le lancement effectif, le 1er juin 2015, de la nouvelle application SECUSOFT dans les délégations, la DEMO étant le site pilote, le programme de déconcentration a connu une avancée considérable. A l'exception de quelques sites comme celui de Makokou, la connexion de tous les autres à ce nouvel ERP Métier leur permet aujourd'hui une prise en main réelle



Tournée inter Délégations: étape de Port-Gentil, ...

sur les modules immatriculations et liquidations. A terme, tous les agents de l'intérieur devraient être au même niveau d'intervention que ceux du siège. En revanche, cette synchronisation des compétences n'aurait pu être optimale sans un réel partage de connaissances. C'est dans cet esprit que parallèlement au développement des applications Métiers et Support (Amplitude-RH, SAGE, et autres), l'équipe projet procède actuellement aux « déploiements explicatifs » dans les structures délocalisées. Il s'agit, d'un point de vue purement technique, de sensibiliser, d'expliquer et de former les agents de l'inté-

rieur aux méthodes et procédures applicables dans la prise en charge conforme des dossiers des assurés. Étant donné la tendance actuelle de l'automatisation de toutes les activités de la DPT et de la DRC, une attention particulière est évidemment mise sur l'assimilation des nouveaux logiciels.



... à la DOMA

Dans ce programme de déconcentration, un des points importants est aussi le déploiement adéquat des effectifs au sein des délégations et agences. Il se fait au même rythme que la décentralisation des modules d'activités, en fonction des besoins et des priorités. Pour Mme Nadège Ayouma d'Othakémé, Directeur Adjoint du Recouvrement et du Précontentieux, par ailleurs Chef de Projet, l'urgence est aujourd'hui pour la DOMA, à Port-Gentil. L'activité des prestations techniques y est d'autant plus importante que le poids économique de cette ville l'est.



Etape de Franceville, à la DOLHA

En gros, la déconcentration des activités de la DPT et de la DRC est à ce jour effective. Presque toutes les structures délocalisées sont actuellement autonomes, du traitement des dossiers à la liquidation, changeant avec les méthodes passées qui consistaient à envoyer sur Libreville, les dossiers physiques.

Dans ce sillage, les activités supports ne sont pas en reste. Elles doivent nécessairement accompagner le métier. C'est pourquoi leur développement doit se faire sur des ressources mises progressivement à la disposition des Délégations et Agences et gérées conformément aux procédures en vigueur. Dans ce sens, les départements tels que la DRH, les Achats et Approvisionnements, le Parc Automobile, l'Action Sanitaire, etc. vont très prochainement, sur la base d'un chronogramme, démarrer à leur tour des déploiements explicatifs en rapport avec leurs activités. Mais il faut d'abord attendre la stabilisation des applications déjà installées.

Pour ce qui est du siège, les principaux acteurs de la mise en marche de ce programme entendent, au moment opportun, réfléchir sur le devenir des activités qui y subsisteront. Mais il est déjà entendu que le siège n'aura que l'élaboration des stratégies, le contrôle et la supervision à assurer. C'est ce nouveau rôle que l'on pourrait déjà percevoir par l'évaluation de l'état d'avancement dudit programme, prévue pour décembre prochain.



Photo de famille à la DENNY